

TITRE PROFESSIONNEL DE CONSEILLER VENDEUR EN VOYAGES**En formation :**

Le travail effectué se fera sur l'outil Drive de Google avec l'utilisation des outils : Doc, Sheet et Slide. Pour cela, il vous sera demandé de créer une adresse mail sur Gmail. Cet outil permet un travail collaboratif. La présentation de cet outil sera faite le jour de votre entrée en formation.

Assistance technique et pédagogique : Nous vous informons qu'en cas de difficultés et/ou dysfonctionnement techniques durant la formation **Madame DI MARTINO** se tient à votre disposition du lundi au jeudi et de 9h à 17h par téléphone au **04.91.14.32.70** ou par mail contact@axess-developpement.fr

L'évaluation de vos apprentissages est permanente. Elle est assurée par les formateurs en continu par le biais de différents outils d'évaluation. Elle est également formalisée :

- Par les évaluations en cours de formation : obligatoires pour chaque compétence professionnelle du titre (7 au total pour le titre) et consignées sur le livret d'ECF par le formateur évaluateur , livret remis au jury le jour de l'examen
- Au travers de votre Suivi d'Evaluation par le biais d'une auto-évaluation et d'une évaluation du formateur à chaque fin de module

Epreuve de certification : la session d'examen est organisée par Axess Développement en fin de parcours (après le stage) dans ses locaux à Marseille, l'examen devant se dérouler obligatoirement en présentiel.

Si le cas se présente, une session CCP sera organisée pour les candidats concernés.

La durée de la session dépendra du nombre de stagiaires.

Les modalités d'évaluation des titres professionnels sont définies par l'arrêté du 22 décembre 2015 relatif aux conditions de délivrance du titre professionnel du ministère chargé de l'emploi.

L'aménagement de la session d'examen pour les candidats en situation de handicap pourra être organisé par Axess Développement.

Le référentiel du titre ainsi que le référentiel d'évaluation vous sont remis en début de formation et explicités.

Les modalités précises du déroulement de la session seront détaillées tout au long de la formation.

En amont, la préparation à l'examen est organisée en distanciel par l'équipe pédagogique.

Les résultats des épreuves ne vous sont pas communiqués le jour de l'examen par le jury. Ils sont envoyés à Axess Développement dans un délai de 2 à 4 semaines. Nous vous les communiquons dès réception.

La validation peut être partielle : obtention d'un ou plusieurs CCP uniquement, ou totale.

Dans le cas d'une validation partielle vous aurez la possibilité de vous présenter à la session d'examen suivante pour valider le ou les CCP manquant(s).

Stage en entreprise : une période en entreprise de 140 heures est prévue à l'issue de la période de formation et avant la session de l'examen.

Ayant pour objectif de vous mettre en situation professionnelle et d'avoir la possibilité de mettre en application les connaissances acquises, ce stage vous est vivement recommandé.

Vous aurez la possibilité de vous entretenir collectivement et/ou individuellement avec votre formatrice ou Madame Di Martino, référente entreprise afin d'échanger sur votre recherche de stage, les modalités, le déroulement, le rôle du tuteur .. etc

Une convention de stage sera établie par Axess Développement.

Fin de formation : un bilan final de formation est organisé en présentiel après votre session d'examen afin d'évaluer individuellement et/ou collectivement la formation. Un questionnaire d'évaluation de la formation vous est envoyé ainsi qu'une attestation de fin de formation